



Dossier

Entretenir l'espace public : une mission au quotidien

P13 Toussaint : nos cimetières
se préparent

P22 Nouveau Règlement Général
de Police : ce qui change

Réagir vite, agir bien : l'action au quotidien !

Derrière chaque nid-de-poule rebouché, chaque bâtiment communal mis en conformité, chaque espace vert entretenu, chaque avaloir curé, chaque dépôt évacué, chaque cimetière aménagé... nous avons notre service des Travaux en Régie, que j'ai l'honneur de piloter politiquement.

À l'heure où les discussions politiques du pays semblent parfois éloignées de notre réalité de terrain, la gestion directe, quotidienne et efficiente de notre Ville demeure essentielle. Toute requête citoyenne adressée au service des Travaux se voit traitée dans un laps de temps raisonnable, avec rigueur, et après analyse de l'intérêt général dans le cas de demandes de grande envergure. Anticipation, réactivité et action sont les maîtres-mots de notre service reprenant à la fois les volets Voiries, Espaces verts, Propreté publique Cimetières, Bâtiments communaux et désormais la Lutte contre les incivilités. Nos agents constatateurs insistent sur l'aspect « répression » car nous en avons marre de l'incivisme. Aussi, dans un souci de bonne gouvernance, notre employée du service Bien-être animal a rejoint le département. Des synergies plus importantes et des interventions transversales sont donc au rendez-vous.

Nos agents communaux partagent le quotidien des habitants. Ils connaissent chaque rue, chaque parc... Cette proximité leur confère le sens du soin apporté à notre cadre de vie. Ils ne font pas qu'exécuter des missions ; ils assurent un rôle primordial pour tout un chacun. Le service des Travaux est un service considéré comme régalien, c'est-à-dire indispensable.

Renforcés par des partenaires externes, nous sommes en mesure de réaliser davantage de prestations et d'intervenir de manière encore plus efficace.

Par toutes les conditions météorologiques, nos travailleurs sont sur le terrain pour assurer la sécurité et un environnement propice pour la collectivité. En effet, nous accentuons la prévention des inondations, un déneigement optimal et prendrons de nouvelles mesures visant la lutte contre la surchauffe.

Les auditions budgétaires pour les dépenses de 2027 arrivent à grands pas et il sera impératif d'allouer les budgets à des projets concrets et de réaliser des choix judicieux car ce que nos citoyens revendiquent, c'est une Ville propre avec un côté pratique à l'usage. Ajoutons encore que bon nombre d'actions sensibilisant au Bien-être animal seront également au menu afin de porter la voix des plus faibles.

Valoriser le travail de nos femmes et hommes de terrain, c'est reconnaître leur engagement et leur savoir-faire et nous sommes fiers de nos agents qui font du centre et des villages des lieux où il fait bon vivre.

Ludivine PAPLEUX

Échevine des Travaux en Régie



Sommaire

- 03 **ÉDITO**
- 04 **DOSSIER**
Entretien l'espace public :
une mission au quotidien
- 07 **ENVIRONNEMENT**
- 09 **TRIBUNES POLITIQUES**
- 11 **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**
- 12 **TERRITOIRE**
- 15 **VIVRE ENSEMBLE**
- 17 **CARNET DE FAMILLE**
- 19 **AGENDA**
- 22 **ESPACE CITOYEN**

Bientôt 130 ans... et un nouveau nom à imaginer !

En 2027, l'EICB soufflera ses 130 bougies. Une longue histoire, des générations d'élèves... et aujourd'hui, une nouvelle page à écrire. En effet, l'EICB se cherche un nouveau nom, un nom qui sera à la fois moderne, percutant et le reflet de son identité !

Quel nom pourrait représenter l'école pour les années à venir ?

Vous vous sentez inspiré ? Vous avez des idées de super noms ? À vous de jouer ! Vous avez jusqu'au **15 octobre 2026** pour faire vos propositions. Les noms retenus seront ensuite soumis au vote du public.

Remplissez le formulaire en ligne ou glissez votre idée dans l'une des boîtes installées à l'EICB et à l'Hôtel de Ville.



Ecole Industrielle et Commerciale : 067/552.757, Ecole.EICB@eicb.7090.be
Échevine de l'Enseignement pour Adultes : 0491/615.744, ludivine.papleux@7090.be

À PROPOS

Braine Notre Ville

Éditeur responsable

Maxime Daye, Député-Bourgmestre

Rédaction

Cellule Communication :
communication@7090.be - 067/551.415

Graphisme

Gaetn : www.gaetn.be

Régie publicitaire

Red Line Communication :
david@redline-communication.be
0478/204.283

Prochain numéro

30 novembre 2026

Date de remise des textes

29 octobre 2026

DOSSIER

Entretenir l'espace public : une mission au quotidien

Espaces verts, propreté, voirie : La Ville agit sur le terrain

Une rue propre, une végétation maîtrisée, une voirie en bon état... Entretien de notre cadre de vie ne répond pas seulement à une question d'esthétique : **il s'agit avant tout de rendre l'espace public sûr, accessible et confortable pour tous ses usagers.**

Tout au long de l'année, les équipes communales agissent sur de nombreux fronts. Leur travail varie selon les lieux, les besoins constatés sur le terrain et les saisons. Certaines tâches sont planifiées, tandis que d'autres répondent à une situation ponctuelle, à une urgence ou à des conditions particulières.

Gérer la végétation

Tonte, taille, plantations... les interventions sont adaptées à la nature et à l'usage de chaque lieu. Parcs, abords de bâtiments, accotements ou plantations ne nécessitent pas tous le même type de suivi, ni la même fréquence de passage.

De plus, une partie de ces travaux est confiée à des entreprises privées en complément de l'action des équipes communales.

Assurer la propreté

Nettoyage des rues, vidange des corbeilles, évacuation de déchets présents sur le domaine communal... la propreté publique mobilise quotidiennement les services. **La Ville compte aujourd'hui plus de 210 poubelles dans l'espace public, qui doivent être vidées fréquemment.**

Cette année, le dispositif évolue avec l'installation de 20 îlots de tri, notamment aux étangs Martel, au parc du Champ de la Lune, à la rue de la Station ou encore à la Cité du Pire. Ils permettent de séparer les PMC des autres déchets et disposent d'un cendrier pour les mégots.



Le choix des emplacements ne s'est pas fait au hasard : le contenu de 60 poubelles publiques a d'abord été analysé afin d'identifier les endroits où une part importante des déchets jetés pouvait être recyclée. L'objectif est de permettre de trier aussi hors de chez soi, tout en réduisant la quantité de déchets envoyés à l'incinération.

Si l'expérience est concluante, le tri sera progressivement étendu à d'autres endroits du territoire. Certaines poubelles classiques pourront parallèlement être supprimées ou remplacées pour privilégier les équipements de tri.



Maintenir les voiries en état

Nids-de-poule, dégradations du revêtement, réparations ponctuelles... les équipes interviennent sur le réseau communal afin de préserver l'état des chaussées et la sécurité des déplacements.

Pour faciliter ces interventions et gagner en efficacité, la Ville renouvelle et complète régulièrement son matériel. Depuis peu, le Service Travaux dispose ainsi d'un conteneur thermique à asphalte à chaud qui permet de maintenir la matière à bonne température jusqu'au chantier et d'en faciliter la pose.



Selon l'épaisseur nécessaire, cet équipement permet de traiter une surface pouvant atteindre environ 30 m². **L'utilisation d'asphalte chaud offre des réparations plus durables** que les solutions à froid. Autre avantage pour les usagers : la circulation peut généralement reprendre une vingtaine de minutes après la pose.

S'adapter aux besoins

Le travail des services évolue aussi au fil de l'année. Ramassage des feuilles, interventions liées aux intempéries, déneigement... **certaines missions répondent directement aux conditions rencontrées sur le terrain.**



Service Travaux : 067/551.500, travaux@7090.be
Échevine des Travaux en Régie : 0491/615.744,
ludivine.papleux@7090.be

Espaces verts, trottoirs, lotissements : Qui entretient quoi ?

Un talus peu fauché, des herbes devant une façade, un espace vert qui semble délaissé... Tout ce qui est visible depuis l'espace public n'est pas nécessairement sous la responsabilité de la Ville. Voici quelques repères pour mieux s'y retrouver.

Pourquoi certains talus ne sont-ils pas entièrement fauchés ?

Une végétation plus haute ne signifie pas forcément qu'un espace a été oublié. Sur certains talus, la Ville pratique le fauchage tardif afin de préserver la biodiversité. Des interventions restent toutefois réalisées lorsque la visibilité et la sécurité l'exigent.

Pourquoi la Ville n'entretient-elle pas les espaces verts de mon lotissement ?

La reprise des espaces publics d'un nouveau lotissement par la Ville est progressive et peut prendre plusieurs années. Une voirie peut déjà être ouverte à la circulation et bénéficier de certains services communaux, comme le curage des avaloirs ou la vidange des corbeilles, alors que les espaces verts restent sous la responsabilité du lotisseur jusqu'à leur réception officielle par la Ville.

Des réceptions partielles sont également possibles : dans un même lotissement, certains espaces peuvent donc déjà relever de la Ville et d'autres pas encore.

Qui entretient le trottoir devant chez moi ?

Le Règlement Général de Police (RGP) prévoit que l'entretien du trottoir ou de l'accotement aménagé devant un bien incombe à son occupant : désherbage, déchets, déjections canines, boue... En cas de neige ou de verglas, celui-ci doit en outre veiller à laisser un passage suffisamment sûr pour les piétons.

Dans sa nouvelle version, approuvée par le Conseil communal le 31 août 2026, le RGP étend explicitement ces obligations aux immeubles inoccupés : le propriétaire en est alors responsable.

Attention enfin à ne pas pousser feuilles et déchets vers les avaloirs : ils peuvent les obstruer, gêner l'écoulement de l'eau et accroître le risque d'inondation lors de fortes pluies.



Chute de branchages (vents tempétueux de juin) sécurisée par le Service Travaux

Et si des plantes invasives poussent sur ma propriété ?

Le nouveau RGP précise aussi les obligations en matière de végétation. L'occupant ou, à défaut, le propriétaire doit empêcher la propagation des chardons nuisibles, plantes invasives ou parasites et espèces exotiques envahissantes lorsqu'elles risquent de se propager vers la voie publique ou les propriétés voisines.

Un arbre pose problème : qui contacter ?

S'il se trouve sur le domaine public communal, un arbre malade ou dangereux peut être signalé au Service Environnement. Sur une propriété privée, son entretien revient au propriétaire. Le long d'une route régionale, il relève du SPW : un signalement peut être effectué en composant le **1718**. En cas de danger immédiat, appelez le **112**.

Et les agents constatateurs ?

Les agents constatateurs interviennent en matière de propreté, de dépôts sauvages et d'entretien des abords des propriétés. Ils ont également un rôle d'information et de sensibilisation auprès des citoyens. **Lorsqu'une infraction est constatée, des sanctions administratives peuvent être appliquées.**



Une question ou une situation à signaler ?

Sentiers, poubelles publiques, haies, cimetières, arbres proches de câbles électriques... retrouvez toutes les réponses dans notre « Foire aux questions » consacrée à l'entretien de l'espace public.



Agents constatateurs

067/551.475, agentsconstatateurs@7090.be



Campagne de dératisation 2026

Cet automne, la Ville organisera également sa campagne annuelle de dératisation sur le territoire communal, **du 28 septembre au 9 octobre 2026**. Le traitement concernera les biens communaux et pourra également être réalisé chez les particuliers en cas de présence constatée de rats.

Le passage est prévu :

- à **Braine-le-Comte**, du 28 septembre au 1^{er} octobre ;
- à **Hennuyères**, les 2 et 5 octobre ;
- à **Ronquières et Henripont**, les 6 et 7 octobre ;
- à **Steenkerque et Petit-Roeulx**, les 8 et 9 octobre.

Pour demander une intervention ou signaler la présence de rats, les riverains peuvent contacter le Service Travaux ou Animal Pest Control au **010/450.546**.



... Braine-le-Comte participe à la Semaine de l'arbre !

Au programme de ce samedi 28 novembre : distribution de plants indigènes favorables aux passereaux, animations, stands d'information et de conseils en lien avec la nature, etc.

Les parents des bébés nés entre le 1^{er} juillet 2025 et le 30 juin 2026 sont invités à participer à l'opération « Un enfant, un arbre » et pourront ainsi planter chez eux l'arbre de l'année de naissance de leur enfant !

De plus, un atelier de plantation sera organisé dans le quartier du Pire, en collaboration avec le Plan de Cohésion sociale, dans le cadre du projet « Quartier en vie ». Les réservations se font auprès du PCS : 067/551.550, pcs@7090.be.

Une action menée avec le soutien de la Wallonie.

Infos complètes prochainement sur www.braine-le-comte.be.

 **Service Environnement** : 067/551.470, environnement@7090.be
Échevin de l'Environnement : 067/551.409, pierre-yves.hubaut@7090.be



Frelon asiatique : Signalez les nids !



En quelques années, les frelons asiatiques à pattes jaunes ont envahi le territoire belge. **Aussi, depuis 2024, notre Ville établit chaque année un plan de lutte d'actions qui participe à la lutte contre cette espèce invasive.**

La Wallonie a, quant à elle, récemment adopté un plan de lutte en faveur de la biodiversité et invite les citoyens à utiliser l'outil de signalement "Fix MyStreet Wallonie".

Cela permet à tout usager du territoire de signaler un nid de frelons en quelques clics et d'être informé à chaque étape de sa prise en charge.

Comment signaler un nid ?

- Rendez-vous sur le site www.fixmystreetwallonie.be ou l'application mobile FixMyStreet Wallonie ;
- Choisissez la catégorie correspondant au frelon asiatique ;
- Vérifiez la localisation exacte du nid sur la carte ;
- Prenez et ajoutez une photo claire du nid ou des insectes ;
- Validez et envoyez votre signalement. Nos services prendront le relais !

Cette adhésion a été votée, à l'unanimité, en Conseil communal, le lundi 31 août 2026.

Coût de la gestion des déchets

En application du coût-vérité des déchets, la législation prévoit que la totalité des coûts de gestion des déchets ménagers soit répercutée sur les citoyens via l'établissement de taxes ou redevances équilibrées.

Le document de synthèse des coûts de gestion des déchets en 2025 est disponible sur notre site internet (onglet Déchets).

Le taux du coût-vérité doit obligatoirement couvrir 100 à 110 % des coûts de gestion des déchets des ménages pour les communes sous plan de gestion comme Braine-le-Comte.



Après analyse et vérification des chiffres, le taux de couverture réel du coût-vérité 2025 des déchets s'élève à 92 %. Le total des recettes ne couvre donc pas le total des dépenses, le décret n'est donc pas respecté. Ceci s'explique principalement par la baisse de tonnage des déchets ménagers, ce qui est le principal objectif visé par ce coût-vérité.

Le coût-vérité du budget 2026, fixé à 89 %, est donc plus proche de la réalité que le coût-vérité budget 2025. Tout cela sans augmenter les tarifs de la taxe depuis 2022.

Néanmoins, la Wallonie travaille à une réforme de cette législation, laquelle pourrait couvrir le coût réel du service, encourager la réduction des déchets et garantir une facturation juste pour les citoyens.

Cette question a été présentée pour lecture au Conseil communal, le lundi 31 août 2026. Retrouvez les débats sur notre chaîne YouTube !



Directrice financière : 067/551.420, DirectriceFinanciereAC@7090.be
Député-Bourgmestre en charge des Finances :
067/551.409, maxime.daye@7090.be

Non à la hausse des taxes !

Dans une période où chaque ménage est attentif à son budget, nous continuons – avec notre partenaire « Ensemble » – à faire le choix de la stabilité pour l'essentiel : les principales taxes communales ne sont pas augmentées en 2026. La fiscalité sur les déchets est restée inchangée, malgré la demande de l'opposition de l'augmenter, tout comme la redevance liée à la zone bleue : les cartes riverains vont même baisser en 2027 !

Ce choix concerne directement la vie quotidienne des Brainois : les familles, les aînés, les travailleurs, les commerçants et les visiteurs de notre centre-ville.

La Liste Braine défend une gestion responsable, fondée sur des priorités claires et une utilisation rigoureuse de l'argent public. Maintenir les taux de l'impôt des personnes physiques et du pré-compte immobilier, préserver la stabilité des taxes essentielles et soutenir l'activité économique locale, tout en respectant les obligations du CRAC (qui salue nos opérations budgétaires) : voilà une politique concrète et des promesses tenues au service de notre ville et de nos villages.

Pour la liste BRAINE,
Gauthier Vanderhaegen, Président

Ensemble, le meilleur est à construire.

En politique comme dans la vie, il faut savoir passer le relais sans oublier de remercier celui qui a couru avant nous. Nous adressons donc un merci à notre ancien chef de groupe pour son engagement au service de notre ville, une nouvelle page s'écrit. Nous refusons de rester derrière un bureau lorsque les solutions se trouvent souvent au coin de la rue. Cette transition sera positive : nous gardons le meilleur du travail accompli.

La famille moderne reste au cœur de notre engagement. Traditionnelle, recomposée, monoparentale ou intergénérationnelle, elle doit trouver sa place dans une commune où il fait bon vivre. Cela passe par des quartiers vivants, des espaces publics accueillants, des services accessibles et une attention aux enfants, aux jeunes, aux parents, aux grands-parents et à ceux qui accompagnent un proche. Nous voulons une ville où on parle et s'entraide.

À tous : notre porte et nos oreilles restent ouvertes... avec une place pour l'humour ! Faire de la politique locale, c'est être au service des autres, avec sérieux, sans jamais se prendre trop au sérieux. Le moteur est lancé !

Pour le groupe Ensemble,
Naldi Patrice, Chef de groupe et
Piérard Kévin, Conseiller communal



Rentrée sociale mouvementée

Les réformes antisociales du Gouvernement Arizona fragilisent tous les citoyens : pensionnés, travailleurs, étudiants, malades de longue durée... et excluent des milliers de chômeurs. Partout, les CPAS voient affluer ces gens en masse, et Braine-le-Comte n'y échappe pas. Malgré les avertissements répétés de l'opposition depuis 2025, la majorité Braine Ensemble n'a pas anticipé sérieusement cet afflux.

La dotation du CPAS devra être revue à la hausse lors de la prochaine modification budgétaire, ce qui pourrait compliquer certains projets annoncés, comme la rénovation de la crèche "Il était une Fois".

Même manque de rigueur dans la gestion des déchets : le coût vérité a été volontairement sous-estimé, à des fins électorales... la taxe poubelle grimpera donc inexorablement en 2027. La majorité le sait, mais préfère tromper la population. Le système imposé par la Région wallonne est ainsi fait.

Le groupe PS continuera à dénoncer ces approximations et à défendre une gestion responsable des finances communales. Nous resterons vigilants et combatifs pour les habitants de Braine le Comte et de ses villages.

Nathalie WYNANTS,
Conseillère communale PS



Face aux canicules, préparons Braine-le-Comte !

Cet été a marqué un tournant : canicules, incendies, records de chaleur... Près de 3000 décès supplémentaires ont été recensés entre le 18 juin et le 16 août.

Cette chaleur a également provoqué un important incendie dans les Fagnes. Cet incendie restera dans la mémoire des habitants de cette région, mais aussi dans celle de tous les Belges.

Depuis de nombreuses années, Ecolo demande que des investissements majeurs soient réalisés pour lutter contre ces phénomènes de chaleur qui vont, sans aucun doute, se répéter. Les actions essentielles à mener de manière urgente sont : créer des îlots de fraîcheur, adapter les espaces urbains, végétaliser au maximum les espaces publics, déminéraliser certaines surfaces, etc.

Il faut également donner les moyens à nos pompiers, tant sur le plan matériel qu'humain, afin qu'ils puissent protéger le bois de la Houssière ; mettre en place des dispositifs d'aide aux plus fragiles lors des épisodes de canicule...

L'adaptation au changement climatique doit être une priorité au sein de notre commune, et cela commence par la création d'un budget allant dans ce sens.

Ecolo Braine-le-Comte,
info@braine-le-comte.ecolo.be

Le 10^{ème} Weekend du Client se déroulera le premier weekend d'octobre partout en Belgique.

À cette occasion, la grande Braderie d'Automne sera de retour le samedi 3 octobre en centre-ville, dans la rue de la Station et sur la Grand Place.

La braderie réunira exclusivement commerçants, producteurs, artisans et food trucks de l'entité brainoise. Les commerçants participants dédieront, quant à eux, cette journée à la clientèle.

Au programme : promotions, cadeaux, dégustations, animations, démonstrations et actions spéciales.

De plus, le secteur du prêt-à-porter sera mis à l'honneur avec un podium destiné à accueillir un défilé de mode.

Venez nombreux soutenir le commerce local... et faire de bonnes affaires !

Une action organisée par l'Office du Tourisme, en collaboration avec le Service Développement économique.



Participez nombreux à la Semaine du commerce équitable qui se tiendra du 7 au 17 octobre prochains. Il s'agit, cette année encore, d'une belle occasion de réaffirmer notre engagement pour une ville toujours plus équitable, en favorisant les échanges entre citoyens, acteurs locaux et partenaires du commerce équitable.

Depuis 2023, Braine-le-Comte est reconnue « Commune du commerce équitable ». Ce label souligne les actions menées localement pour promouvoir un commerce respectueux des producteurs.

Pourquoi consommer équitable ? Le commerce équitable garantit une rémunération juste pour les producteurs, soutient le développement de projets durables et veille au respect de l'environnement.

En 2026, le secteur Horeca sera mis à l'honneur avec une recette de dessert équitable. Les Brainois seront quant à eux invités à reproduire la recette via l'outil Sweet Revolution.

Le 15 octobre, en journée, des ateliers seront également proposés aux élèves de 6^{ème} primaire.

Service Développement économique
067/551.566, developpementeconomique@7090.be
Échevin du Développement économique
0485/452.043, andre-paul.coppens@7090.be

Office du Tourisme : 067/551.567, officedutourisme@7090.be
Échevin du Tourisme : 0485/452.043, andre-paul.coppens@7090.be



Appel aux artisans

Envie de vous faire connaître lors du Marché de Noël ?

Passez le cap et contactez l'Office du Tourisme !

Le Marché de Noël de Braine-le-Comte se tiendra du vendredi 4 au dimanche 6 décembre 2026 sur le site des Dominicains.

L'Office du Tourisme, toujours à l'affût de talents locaux, recherche de nouveaux artisans et exposants désireux de faire découvrir leurs produits, que ce soit dans un chalet extérieur (Dominicains) ou dans un stand intérieur (Hôtel de Ville, Hôtel d'Arenberg, Salle des Dominicains).

Office du Tourisme : 067/551.567, officedutourisme@7090.be
Échevin du Tourisme : 0485/452.043, andre-paul.coppens@7090.be



Nouveaux commerces

DZZ Barber

Coiffeur-barbier
Rue de la Station 37
Braine-le-Comte - 0492/450.205

Moment fleuri

Fleuriste
Rue de la Station 6
Braine-le-Comte - 0490/488.926

Gusto

Épicerie fine italienne
Grand Place 7
Braine-le-Comte

Moment détente et beauté

Institut de beauté / Bien-être
Rue Baudet 1A
Petit-Roeulx-lez-Braine - 0498/087.774



Occupation du domaine public

Pensez à introduire votre demande !

Vous déménagez ? Vous réalisez des travaux ? Vous devez installer un conteneur ou réserver des emplacements de stationnement pour une livraison ou un chantier ?

Toute occupation temporaire du domaine public nécessite obligatoirement une demande officielle et une autorisation préalable de la Ville.

La demande doit être introduite au minimum **10 jours calendrier** avant la date prévue de l'occupation. Passé ce délai, il ne sera plus possible d'introduire votre demande.

Une démarche simple, en ligne

Vous pouvez effectuer votre demande directement en ligne via la plateforme Eaglebe, accessible depuis le site internet de la Ville.

Cette démarche concerne notamment les occupations ayant un impact sur le domaine public : voirie, trottoir, accotement, piste cyclable, emplacements de stationnement, etc.

 **Service Mobilité** : 067/551.460, mobilite@7090.be
Échevin de la Mobilité : 067/551.409, pierre-yves.hubaut@7090.be



Dématérialisation du permis d'environnement

La Wallonie modernise ses services avec la dématérialisation progressive des permis d'environnement et des permis uniques. Bientôt fini le papier : la demande et le suivi peuvent désormais se faire en ligne via un traitement numérique sécurisé.

Qu'est-ce que ça change ?

Dès janvier 2027, la dématérialisation sera obligatoire pour tous. Vos démarches administratives sont simplifiées et le risque d'erreur est réduit. Vous pouvez introduire votre demande à tout moment depuis un espace sécurisé et suivre son avancement à chaque étape.

Mais rassurez-vous : seule la forme change, pas le fond. Les règles légales, les délais et les compétences des autorités restent strictement identiques.

Infos complètes sur :

<https://permis-environnement.spw.wallonie.be>.

 **Service Environnement** : 067/551.470, environnement@7090.be
Échevin de l'Environnement : 067/551.409, pierre-yves.hubaut@7090.be

Une redevance peut s'appliquer

Pour certaines occupations du domaine public, une redevance peut être due en fonction de la durée et de la superficie occupée. Les déménagements et les livraisons ne sont pas concernés par cette redevance.

- Occupation de moins de 8 jours : gratuite ;
- Occupation de 8 à 29 jours calendrier : 0,50 €/m²/jour ;
- Occupation de 30 jours et plus : 1 €/m²/jour.
- Location de panneaux d'interdiction de stationnement : 2€/panneau/jour
- Livraison et enlèvement possible : supplément de 40€ à demander lors de l'enregistrement

Besoin d'aide ?

Vous n'êtes pas à l'aise avec les démarches en ligne ?

Le Service Mobilité est à votre disposition pour vous accompagner dans l'introduction de votre demande au 067/551.460 ou via mobilite@7090.be.

Une borne interactive est également disponible à l'accueil de l'Hôtel de Ville, où vous pouvez compléter votre demande en ligne avec l'aide d'un agent d'accueil.

Demandes d'événements publics

La plateforme Eaglebe permet également d'introduire vos demandes liées à l'organisation d'événements publics sur le territoire communal. Afin de permettre l'analyse de votre demande et la mise en place des éventuelles mesures nécessaires, celle-ci doit être introduite **au minimum 2 mois avant la date de l'événement**.

Travaux de réfection du pont de la rue du Pire :

fermeture complète jusqu'en février 2027

Dans le cadre de la poursuite du chantier de réfection du pont Infrabel situé rue du Pire, les travaux reprendront à partir du 5 octobre 2026 et se poursuivront jusqu'en février 2027.

Durant cette nouvelle phase de travaux, le pont sera complètement fermé à la circulation. Il ne sera donc pas accessible aux automobilistes, motocyclistes, cyclistes ni aux piétons.

Il ne sera dès lors pas possible de traverser le pont pendant toute la durée du chantier. Les usagers devront emprunter les itinéraires alternatifs mis en place.

 **Service Mobilité** : 067/551.460, mobilite@7090.be
Échevin de la Mobilité : 067/551.409, pierre-yves.hubaut@7090.be



De nouveaux modules pour l'Académie

Depuis le mois de septembre, de nouveaux modules modernes de l'Académie ont été installés.

Le projet permet de libérer davantage d'espace dans la cour, grâce à une emprise au sol réduite par rapport aux installations précédentes.

Ces nouveaux espaces bénéficient de plusieurs équipements destinés à améliorer le confort et la performance du bâtiment : bardage en bois, chauffage et refroidissement par pompes à chaleur, panneaux photovoltaïques ainsi qu'une accessibilité aux personnes à mobilité réduite au rez-de-chaussée.

Mieux surveiller les niveaux d'eau pour mieux anticiper les intempéries

Face aux épisodes de fortes pluies et aux risques de montée des eaux, la Ville de Braine-le-Comte poursuit l'installation de capteurs de niveau d'eau à différents endroits stratégiques du territoire.

Ces dispositifs permettent de suivre l'évolution des niveaux d'eau en temps réel et de renforcer la surveillance des cours d'eau et des zones sensibles lors des épisodes de fortes précipitations.

L'objectif est de disposer d'informations précises afin de mieux anticiper les situations à risque, de réagir plus rapidement et de faciliter la prise de décision lorsque les conditions météorologiques deviennent difficiles.

Cette installation constitue un outil supplémentaire pour renforcer la prévention et la gestion des épisodes pluvieux importants sur le territoire communal.

Aménagements dans les cimetières communaux

Après la réalisation de la nouvelle parcelle de dispersion au cimetière d'Henriport, des travaux similaires sont en cours au cimetière d'Hennuyères.

Cette première phase d'aménagement précède l'installation d'une stèle commémorative, dont la mise en place est prévue dans le cadre d'un marché en cours. La stèle sera fixée sur le mur existant et les plaquettes nominatives, fournies par la Ville, seront remplacées gratuitement.

La rénovation d'une parcelle de dispersion doit impérativement respecter les terres en place. Les nouveaux aménagements sont donc conçus sous la forme de structures installées au-dessus de la parcelle existante, afin de préserver l'intégrité du lieu et d'assurer le respect dû aux défunts ainsi qu'à leurs proches.

Par ailleurs, dans le cadre de l'amélioration et de l'embellissement des espaces funéraires, les parcelles n° 26 et n° 28 du cimetière de Braine-le-Comte ont été engazonnées. Ces aménagements contribuent à offrir un cadre plus harmonieux et plus agréable aux visiteurs.



Toussaint Accès aux cimetières et navette gratuite

Afin de garantir la quiétude du recueillement durant la période de la Toussaint, **l'accès à l'enceinte des cimetières est interdit aux véhicules une semaine avant et après le 1^{er} novembre, soit cette année, du vendredi 23 octobre à 15h au vendredi 6 novembre 2026 à 8h.** Un accès en voiture, pour les personnes disposant déjà d'une autorisation, sera encore possible le jeudi 29 octobre et le vendredi 30 octobre, uniquement entre 8h et 12h.

Pour les personnes éprouvant des difficultés à se déplacer, une navette gratuite sera à nouveau organisée à l'intérieur du cimetière de Braine-le-Comte le dimanche 1^{er} novembre.

Les autres étapes clés à retenir :

- Tous les travaux d'aménagement et de nettoyage des tombes et des monuments doivent être achevés pour le vendredi 23 octobre à 15h ;
- Les pots et gerbes de fleurs doivent être déposés sur les tombes et pourront être enlevés à partir du lundi 23 novembre.



Service Travaux
067/551.500, travaux@7090.be
Fossoyeurs communaux
0492/896.891, cimetières@7090.be
Échevine des travaux en Régie
0491/615.744, ludivine.papleux@7090.be

Perte d'autonomie Une aide financière pour vous soutenir

Avec l'âge, certaines tâches du quotidien peuvent devenir plus difficiles et entraîner des frais supplémentaires. **L'Allocation pour l'Aide aux Personnes Âgées (APA)** peut apporter un soutien financier aux personnes qui ont atteint l'âge légal de la pension, rencontrent des difficultés dans les activités de la vie quotidienne et disposent de ressources limitées.

Le montant accordé dépend notamment du degré de perte d'autonomie, de la situation familiale et des revenus.

Vous pensez pouvoir en bénéficier ? **Le CPAS peut vous renseigner et vous orienter dans vos démarches.** Vous pouvez également vous adresser au service social de votre mutualité ou introduire votre demande sur wal-protect.be.



Planning familial Un espace d'écoute et d'accompagnement

Une préoccupation, un doute, besoin d'y voir plus clair ? Le Planning familial du CPAS vous accueille **dans un cadre confidentiel**, quelle que soit votre situation.

L'équipe propose des **consultations juridiques, médicales et sociales gratuites**, ainsi que des **consultations psychologiques**, seul, en couple ou en famille. Et si le coût d'un suivi psychologique constitue un obstacle, n'hésitez pas à le signaler lors de votre prise de contact.

Partager un trajet, partager un moment

Envie d'assister à un spectacle au Centre culturel ou de découvrir une exposition à la Bibliothèque, mais le déplacement vous freine ? Le covoiturage culturel permet aux personnes non motorisées, âgées ou isolées de rejoindre certaines activités grâce à des chauffeurs bénévoles. Au-delà du trajet, c'est aussi l'occasion de faire connaissance et d'échanger.

Vous souhaitez en bénéficier ? Contactez le Plan de Cohésion Sociale.

Et si vous passiez côté conducteur ? Votre place vous sera offerte en remerciement de votre engagement.



i CPAS : 067/551.300, cpas@7090.be
Présidente du CPAS : 0473/820.540, anne-catherine.roobaert@7090.be
Planning familial : 067/551.570, planningfamilial@7090.be
Plan de Cohésion Sociale : 067/551.550, pcs@7090.be



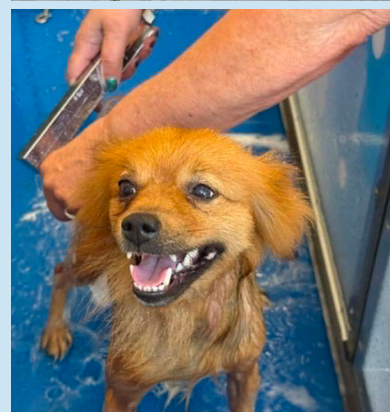
Opération Dog Wash : toilettage solidaire

Le 17 juillet, le Dog Wash, salon de toilettage mobile de la SPA de Charleroi, a posé ses valises au Champ de la Lune. Organisée à l'initiative du Service Bien-être animal, cette journée a permis à **six chiens** de bénéficiaires du CPAS et de résidents de la Résidence Rey d'être pris en charge à petit prix.

Pour des personnes confrontées à la précarité, à l'isolement ou à la maladie, prendre soin de son animal peut devenir plus difficile, alors même qu'il représente souvent un soutien précieux au quotidien. Dans ces situations, un coup de pouce concret peut faire la différence.

Douche, séchage, brossage... les toutous sont repartis bichonnés. L'occasion aussi de vérifier leur état général et de transmettre quelques conseils d'entretien.

Très appréciée tant les bénéficiaires, **cette première expérience pourrait être renouvelée l'année prochaine.**



i Service Bien-être animal : 067/551.476, bienetreanimal@7090.be
Échevine du Bien-être animal : 0491/615.744, ludivine.papleux@7090.be

NAISSANCE

VRANCKX Léo né le 27/05/2026, ROOSE Georges né le 19/06, OMBENI KAMUNTU Iranga née le 03/07, ATARHOUGH Saja née le 08/07, QUIVRON PENNINGER Maylan né le 22/07, DUSART Mylo né le 28/07, DE SCHUTTER Cléo née le 08/08/2026.

MARIAGES

BRANTEGHEM Vincent et CORNIL Florence mariés le 25/06/2026, MBUYI Pasco et WAERZEGGERS Hélène mariés le 27/06, CALLARI Mathilde et GAMBIA Arnaud mariés le 27/06, CARLIER Philippe et BOUTON Dominique mariés le 04/07, NOULA Thyerie et NANA Linda mariés le 04/07, LIMPENS Jimmy et CANTINIAU Kelly mariés le 04/07, LOUCHEZ Thierry et VANDERSCHUEREN Marysa mariés le 11/07, BROWN Ryan et VANHAVERBEKE Morgane mariés le 11/07, MONTEL Quentin et PTCHELINTSEVA Alexandra mariés le 31/07, ROOSENS Sarah et DECOOMAN Hervé mariés le 01/08, MUES Valentine et TERNISIEN Antoine mariés le 08/08, SCHIERHOUT Laura et KEPINAIRE Bernard mariés le 29/08, VAN DE VOORDE Kevin et HEYLBROECK Aurélie mariés le 29/08/2026.

DÉCÈS

LANGSBERG Daniel né le 10/12/1962 et décédé le 16/06/2026, PHAM Corine née le 10/04/1961 et décédée le 18/06, LUCA Ana née le 31/10/1951 et décédée le 19/06, POLIART Monique née le 17/10/1935 et décédée le 19/06, LEVEAU Monique née le 12/10/1948 et décédée le 20/06, MARCOUX Jules né le 04/09/1935 et décédé le 23/06, BERT Louis né le 15/05/1932 et décédé le 23/06, VANDENPLAS Willy né le 19/05/1936 et décédé le 23/06, TOUSSAINT Déla née le 25/02/1963 et décédée le 25/06, GOSSELIN Karly née le 17/05/1938 et décédée le 25/06, DELWARTE Jacqueline née le 22/10/1938 et décédée le 27/06, BETTE Joel né le 18/09/1975 et décédé le 27/06, CASSART Josiane née le 10/12/1939 et décédée le 27/06, CORNELISSEN Christian né le 23/05/1956 et décédé le 28/06, DESTOMBES Madeleine née le 15/07/1927 et décédée le 29/06, CLERBOIS Thibaut né le 30/06/1985 et décédé le 29/06, BASTIN Jeannine née le 31/12/1930 et décédée le 01/07, CULOT Jacqueline née le 25/12/1955 et décédée le 02/07, LECLERCQ Jeanine née le 19/03/1933 et décédée le 03/07, DE POTTER Michel né le 15/03/1961 et décédé le 06/07, ROMDENNE

Andrée née le 07/09/1928 et décédée le 07/07, TITS Pierre né le 10/11/1947 et décédé le 11/07, STEKKE Janine née le 21/07/1937 et décédée le 16/07, CASTELLANA Antonio né le 07/10/1950 et décédé le 16/07, DRUGMAND Jean Marie né le 16/06/1946 et décédé le 18/07, LENAERTS Arthur né le 18/02/1933 et décédé le 20/07, TONNOIR Mariette née le 02/09/1921 et décédée le 21/07, PAUMEN Marc né le 10/06/1950 et décédé le 23/07, CORDIER Delphine née le 09/11/1982 et décédée le 24/07, YERNAUX Simon né le 09/12/1984 et décédé le 26/07, MONTEL Albert né le 13/02/1957 et décédé le 26/07, NIGEON Blanche née le 22/03/1933 et décédée le 28/07, BROSSEREZ Guy né le 18/09/1958 et décédé le 30/07, LONGHINI Giovanni né le 25/10/1936 et décédé le 31/07, BRASPENNINCX Rose née le 25/08/1933 et décédée le 31/07, ROTTHIER Jean-Pierre né le 06/03/1954 et décédé le 02/08, CLABOTS Serge né le 23/07/1960 et décédé le 07/08, RODRIGUEZ RODRIGUEZ Monica née le 22/08/1968 et décédée le 11/08, VANWILDER Jeanne née le 31/08/1937 et décédée le 12/08, MINNE Frédéric né le 08/02/1979 et décédé le 15/08.



Service État civil : 067/551.445, etatcivil@7090.be
Officier de l'État civil : 067/551.409, maxime.daye@7090.be

En respect du RGPD, seuls les avis pour lesquels les familles ont marqué leur accord explicite de publication sont publiés sur la présente page (le RGPD ne s'applique pas pour les personnes décédées).

Des finances communales sous contrôle



MB1 2026 : une situation financière saine, mais une vigilance maintenue !

La 1ère modification budgétaire de l'exercice 2026 (MB1 2026), votée par le Conseil communal du 29 juin 2026, a été approuvée sans remarque par les autorités de tutelle. **Le Centre Régional d'Aide aux Communes (CRAC), qui assure le suivi du plan de gestion de la Ville, a remis un avis favorable.** Cette modification budgétaire respecte pleinement l'obligation d'équilibre imposée aux communes et le résultat global demeure positif. Grâce à l'intégration du bon résultat du compte 2025, la Ville n'a pas dû puiser dans ses provisions. Celles-ci dépassent aujourd'hui 7,2 millions d'euros (dont 1 million d'euros réservé au soutien de l'aide sociale).

Finances maîtrisées et projets d'investissements maintenus

Malgré la non-indexation ou la suppression de certaines taxes, les recettes communales restent globalement conformes aux prévisions. La modification budgétaire tient également compte de l'évolution des dépenses de personnel. Comme toutes les administrations publiques, la Ville doit adapter son organisation aux nouvelles réalités du monde du travail tout en maintenant un service de qualité à la population. Certaines mesures déjà mises en place font l'objet d'un suivi régulier afin d'en évaluer les effets et de garantir une gestion responsable des ressources communales. En matière de fonctionnement, le Service Finances vérifie toujours avec précaution l'adéquation entre les crédits et les montants réellement engagés. Cela permet, lors des modifi-

cations budgétaires, de corriger les trajectoires. Il en va de même pour les dépenses liées à la dette, grâce aux mesures prises en matière de gestion active de la dette et de la trésorerie.

Les dépenses de transfert connaissent, quant à elles, une hausse principalement liée à la participation communale au financement du traitement des déchets via l'intercommunale in BW. À l'inverse, la contribution à la Zone de Secours a pu être revue à la baisse grâce à de nouvelles mesures de soutien mises en place par la Wallonie.

Ainsi, la Ville reste en mesure de poursuivre l'ensemble des projets d'investissements inscrits au budget 2026.

Préparer l'avenir avec prudence

Les indicateurs financiers démontrent que la situation de la Ville demeure saine. Toutes les balises de gestion fixées par le CRAC sont respectées. Néanmoins, plusieurs défis importants se profilent pour les prochaines années. Parmi eux, l'augmentation constante du coût des pensions du personnel communal. À cela s'ajoutent les incertitudes économiques liées à l'évolution des taux d'intérêt, des prix de l'énergie et du contexte international.

Dans ce contexte, la Ville poursuit une gestion prudente et responsable de ses finances afin de préserver sa capacité d'action et de garantir la qualité des services rendus à la population. Si les résultats actuels sont encourageants, la préparation du budget 2027 nécessitera une attention particulière afin de maintenir les équilibres financiers tout en continuant à répondre aux besoins des citoyens.



Directrice financière : 067/551.425, DirectriceFinanciereAC@7090.be
Député-Bourgmestre en charge des Finances : 067/551.409, maxime.daye@7090.be

Agenda

Septembre

30/09 | 13h30 > 17h30

Espace public numérique (EPN)

EICB – Rue de Mons, 22

Tous les mercredis

📞 PCS : 067/551.550, pcs@7090.be

Octobre

01/10 | 9h > 12h

Permanence téléphonique seniors & Handicontact

Tous les jeudis

📞 Référente Handicontact : 067/551.552

02/10

Festival d'automne

École Notre-Dame

📞 ENDBE : 067/550.864

02/10 | 19h

Blind Test

Domaine Mon Plaisir

📞 Soroptimistes Club de Soignies :
<https://soroptimist.be/fr/club/contact/soignies>



02/10 | 20h 🎵

Concert : Horphil – Rap

La Verrerie

📞 Centre culturel : 067/551.591, www.ccbic.be

03/10

3^{ème} Salon du Voyage intérieur

Salle de la Butte – Hennuyères

📞 Flamentoi Coaching : 0477/970.668

03/10 > 11/10 🎪

Cirque Spectra

Allée Salmonsart

📞 Concept Lounge : hello@conceptlounge.be

03/10 | 20h 🎵

Concert : IZI BLA – Rap

La Verrerie

📞 Centre culturel : 067/551.591, www.ccbic.be

Des clés pour mieux vivre au quotidien

Santé mentale, numérique, rapport aux objets et désencombrement, succession... Le PCS propose plusieurs rendez-vous pour s'informer, échanger et trouver des repères utiles.

26/09 > 10/10

Exposition « Rebond ! ? »

Des créations artistiques inspirées du spectacle Drache Nationale, imaginées dans le cadre du projet Covoiturage culturel.

Bibliothèque communale

05/10 | 9h > 16h

Journée d'études « Santé mentale & logement – Des lieux pour vivre et des espaces pour se (re)construire »

Organisée dans le cadre de la Semaine de la santé mentale, cette rencontre propose tables rondes, conférences et échanges autour des liens entre santé mentale et logement. Elle est ouverte aux professionnels comme à toute personne concernée par ces enjeux.

Salle des Mariages – Hôtel de Ville

Inscription avant le 1^{er} octobre.

06/10 | 13h > 16h

Conférence « J'adopte la banque digitale »

Apprenez-en davantage sur l'usage, la sécurité et les avantages des opérations bancaires numériques.

Salle des Mariages – Hôtel de Ville

08/10 | 13h30

Atelier « Faire de la place pour l'essentiel : de la réflexion à l'action »

Découvrez des méthodes simples et bienveillantes afin de trier vos objets à votre rythme, sans obligation de jeter, tout en préservant les souvenirs importants.

Animé par seniOr.accompagnement.

Salle des Mariages – Hôtel de Ville

12/11 | 14h

Rencontre « Et si vous en parliez à un notaire ? »

Les notaires de Braine-le-Comte répondront à vos questions sur l'héritage, la donation, le mandat de protection extrajudiciaire, la vente en viager...

Salle des Mariages – Hôtel de Ville

Activités gratuites, sur inscription.



📞 PCS : 067/551.550, pcs@7090.be

Présidente du CPAS : 0473/820.540, anne-catherine.roobaert@7090.be

04/10 | 9h45 > 10h45

Braine Ô Mouv'

Une activité physique adaptée au rythme de chacun. Tous les dimanches, hors congés scolaires et jours fériés. Première séance gratuite.

📞 Braine Ô Sports : 067/551.533,
brainesports@7090.be

04/10 | 9h > 16h30

Marché des Bouquinistes

Salle de la Tourette

📞 Liv'Ensemble : 0494/077.756

04/10

Marche ADEPS

École communale d'Hennuyères

📞 Unité Scoute BRO17 Brunehaut : 0477/611.336

06/10 | 13h30 > 16h30

Après-midi jeux de société pour les seniors

Résidence-services SéReyNité

Tous les mardis

📞 PCS : 067/551.550, pcs@7090.be

08/10 | 20h**Théâtre : Fast**

Salle Baudouin IV

Centre culturel : 067/551.591, www.ccbloc.be

09/10**Marche nocturne et souper**

École Père Damien

Enseignement catholique diocésain : 067/554.857

10/10**Collecte de jouets
(sauf peluches et jouets à piles)**

Recyparc in BW de Braine-le-Comte

10/10 | 16h30**Balade contée aux flambeaux**

Place d'Hennuyères

Voisins Voisines d'Hennuyères :
info@voisinsvoisinesd'hennuyeres.be**11/10 | 14h > 17h30****Bourse aux plantes**

Rue du Chenois, 22 – Hennuyères

Les Mains vertes : 0479/764.769

À la Bibliothèque, place à la création !

Photo, écriture, matières naturelles... la Bibliothèque vous propose trois ateliers pour tester de nouvelles techniques et laisser libre cours à votre imagination.

03 et 10/10 | 13h > 16h**Scènes de crime**

Avec Benoît Geets, mêlez photographie dans Braine-le-Comte et écriture pour imaginer des couvertures de romans policiers ou de thrillers et leurs quatrièmes de couverture.

À partir de 16 ans.

23/10 | 10h > 12h**Faux cuir et feuilles mortes**

Avec Begonia Suarez, donnez une seconde vie aux feuilles d'automne en les transformant en matière à découper, assembler et coudre.

À partir de 12 ans.

14 et 21/11 | 10h > 12h**Mon abri**

Avec Marina Le Floch, explorez l'écriture et l'image pour concevoir un petit carnet autour du thème de l'abri.

À partir de 15 ans.

Places limitées.

La Bibliothèque, c'est aussi : **une table de conversation en anglais** tous les samedis de 10h30 à 11h30 et un **club de lecture** le premier samedi du mois de 10h à 12h.

Activités gratuites, sans réservation.

**Bibliothèque communale**

067/551.570, bibliotheque@7090.be

Échevin en charge de la Bibliothèque

0485/452.043, andre-paul.coppens@7090.be

**Samedi 10/10 | 13h > 19h****Dimanche 11/10 | 14h > 19h**

L'Art est partout : ouvrez l'œil !

Comme chaque année, le parcours d'artistes revient à Braine-le-Comte le deuxième week-end d'octobre. Pour cette 26^{ème} édition, des créateurs triés sur le volet investiront six lieux de l'entité, chacun avec son identité.

De La Verrerie à Tempo Studios Plus, en passant par la Salle B4, La Gram, la Salle du Bailli et Le Chant des Possibles, laissez-vous guider d'un lieu à l'autre et découvrez les univers d'artistes de chez nous.

Vous allez voir, y a du talent par ici !

Gratuit et ouvert à tous.

Centre culturel : 067/551.591, www.ccbloc.be
Échevin de la Culture : 0485/452.043,
andre-paul.coppens@7090.be**11/10 | 13h****Bingo au profit du Télévie**

Comité Télévie de Braine-le-Comte : 0479/379.847

12/10 | 10h > 15h**Permanence du SIEP**

CPAS – Rue des Frères Dulait, 19

CPAS : 067/551.300, cpas@7090.be

13/10 | 20h**Théâtre : Mutique mythique**

Salle Baudouin IV

Centre culturel : 067/551.591, www.ccbloc.be

**16/10 | 20h****Concert : Axel Bauer**

Salle Baudouin IV

Centre culturel : 067/551.591, www.ccbloc.be

18/10 | dès 9h**13^{ème} Marche d'automne**

Domaine Mon Plaisir

Lions Club Soignies-Salmonsart : 0479/351.059

19/10 | 19h**Conseil communal**Hôtel de Ville (1^{er} étage) – Débats à suivre aussi en direct sur www.braine-le-comte.beDirection générale : 067/551.410,
directiongenerale@7090.be**24/10 | 18h45****Cortège d'Halloween**

Place Aviateur Jean Croquet

ASBL Henripoint Mon Village : 0496/027.955

25/10 | 8h > 18h**Marche ADEPS**

La Verrerie

La Casa : 0485/162.858

25/10 | 12h15**Bénédictin des animaux**

Chapelle Saint-Roch

Rue du Chenois, 22, Hennuyères

Les Mains vertes : 0479/764.769

28/10 | 14h et 20h**Ciné junior : Angelo dans la forêt
mystérieuse**

Salle Baudouin IV

Centre culturel : 067/551.591, www.ccbloc.be

29/10 | 14h et 20h**Cinéma : L'Attachement**

Salle Baudouin IV

Centre culturel : 067/551.591 – www.ccbloc.be

30/10 | 20h**Concert : Jeronimo**

Salle Baudouin IV

Centre culturel : 067/551.591, www.ccbloc.be

30/10**Jogging nocturne de la Houssière**

Domaine Mon Plaisir

ASBL des Patros de
Braine-le-Comte : info@patroblc.be**31/10****Les mystères steenkerquois d'Halloween**

Place et village de Steenkerque

Club 7491 : 0491/615.744 (sms uniquement)

Novembre

01/11**Randonnée de la Houssière**

Domaine Mon Plaisir

ASBL des Patros de Braine-le-Comte :
info@patroblc.be**05/11 | 14h > 16h****Alzheimer Café**

Résidence Rey – Cité Rey, 100

PCS : 067/551.550, pcs@7090.be

06/11**Apéros Brainois – Closing 2026**

Salle des Dominicains

L'After Work : 0497/652.899



Cérémonies patriotiques

11/11 | 9h30 > 12h

108^{ème} anniversaire de l'Armistice 14-18 – Commémoration patriotique

Dépôt de fleurs aux Monuments aux Morts à Henripont à 8h30, à Ronquières à 8h45, à Hennuyères à 9h, à Petit-Roeulx-lez-Braine à 9h40 et à Steenkerque à 9h55.

Braine-le-Comte :

9h30 Messe à la mémoire des Victimes des deux Guerres 14-18 & 40-45
Église Saint-Géry

10h30 Rassemblement place René Branquart (gare)

10h45 Départ du cortège vers le Monument aux Morts

11h00 Dépôt de fleurs au Monument aux Morts – Sonnerie aux Champs
Hymnes nation aux belge, français, anglais et américain

11h30 Réception Salle du Collège – Allocutions de circonstance

Cérémonies patriotiques : 067/551.588
Échevin en charge du Devoir de mémoire : 0485/452.043, andre-paul.coppens@7090.be



BRAINE LE COMTE
DIMANCHE 08.11
BAUDOUIN IV
15H

08/11 | 16h

Impro : Mini Mondial de l'impro

Salle Baudouin IV

Centre culturel : 067/551.591, www.ccbcl.be

13/11 | 20h

Ciné-concert : We Stood Like Kings

Salle Baudouin IV

Centre culturel : 067/551.591, www.ccbcl.be

16/11 | 19h

Conseil communal

Hôtel de Ville (1^{er} étage) – Débats à suivre
aussi en direct sur www.braine-le-comte.be

Direction générale : 067/551.410,
directiongenerale@7090.be



19/11 | 20h

Théâtre : Coucou, c'est la guerre !
Édith Cavell chez les Belges !

Salle Baudouin IV

Centre culturel : 067/551.591, www.ccbcl.be

21/11

Saint-Nicolas

Taverne Le Cercle – Hennuyères

Les Gilles Brainois et leurs
Paysannes : 0488/763.375

En automne, ça bouillonne !

Pendant les congés de la Toussaint, RécréaBraine et Braine Ô Sports donnent rendez-vous aux enfants pour deux semaines d'activités, du 19 au 23 octobre et du 26 au 30 octobre.

RécréaBraine accueille les 2,5 à 12 ans autour de deux univers : Les Veilleurs d'automne puis Créatures fantastiques. Activités créatives et sportives, découvertes, promenades et surprises seront au programme.

De son côté, Braine Ô Sports propose aux 3 à 13 ans de nombreuses disciplines : sports de ballon, psychomotricité, natation, escalade, roller, tennis... avec du crossfit pour les ados durant la première semaine.

RécréaBraine : 067/551.562, info.recreabaine@7090.be
Braine Ô Sports : 067/551.533, braineosports@7090.be
Échevine des Sports, de la Jeunesse et de l'ATL : 067/551.409, sylvie.brancart@7090.be

Focus sur le chat

Cet automne, Le Service du Bien-être animal propose deux rendez-vous pour mieux connaître les besoins de nos compagnons félins et adopter les bons gestes au quotidien.

08/10 | 19h > 21h30

Conférence « Mieux comprendre son chat pour mieux vivre avec lui »

Griffades, miaulements, litière... certains comportements peuvent parfois dérouter. Cette rencontre vous donnera des clés pour mieux les comprendre et favoriser le bien-être de son chat.

Salle des Mariages – Hôtel de Ville
Gratuit, sur inscription.

Avec les Amis des Animaux

13 et 15/11

Exposition et ateliers

« Stérilisation des chats »

Une expo consacrée à la stérilisation, à l'identification et à l'enregistrement des chats, ainsi qu'aux actions menées à Braine-le-Comte pour les chats errants. Des ateliers de construction d'abris seront également proposés.

Salle des Mariages – Hôtel de Ville

13/11 - à destination des écoles

15/11 | 9h > 17h - tout public,
sur inscription

Avec le soutien de la Wallonie.

Service du Bien-être animal
067/551.476, bienetreanimal@7090.be
Échevine du Bien-être animal
0491/615.744, ludivine.papleux@7090.be

21/11 | 20h

Musique classique : ORCW – Ennio Morricone

Salle Baudouin IV

Centre culturel : 067/551.591, www.ccbcl.be

21/11 | 8h > 11h et 22/11 | 7h30 > 12h

Petits-déjeuners solidaires Oxfam

Salle de la Tourette

Comité Oxfam : 0496/151.784

22/11 | 16h

Musique classique jeune public :
ORCW for kids

Salle Baudouin IV

Centre culturel : 067/551.591, www.ccbcl.be

27/11

Blind Test

Rue du Planois, 83 – Hennuyères

École communale d'Hennuyères : 0498/932.952

27/11 | 20h

Humour : Giroud et Stotz – Classe !

Salle Baudouin IV

Zygomatix : www.zygomatix.be

Règlement Général de Police : quoi de neuf ?

Le Conseil communal a approuvé, le 31 août, une nouvelle version du Règlement Général de Police. Plusieurs règles évoluent pour tenir compte du nouveau Code pénal et de situations rencontrées sur le terrain.

Certaines infractions peuvent dorénavant être sanctionnées d'une amende administrative pouvant atteindre 500 €. Cela concerne notamment des infractions liées à l'entretien des trottoirs, au tapage nocturne ou au non-respect des horaires d'utilisation des engins de jardinage.

Un chien errant doit être récupéré plus rapidement. Le délai accordé à son responsable pour se présenter au refuge passe de 20 à 10 jours. Passé ce délai, l'animal est considéré comme volontairement abandonné.

Le malinois rejoint la liste des chiens présumés potentiellement dangereux. Les obligations prévues pour ces chiens s'appliquent désormais également à cette race.

Vous organisez un événement ? Anticipez ! Selon le type d'activité et le lieu choisi, une autorisation ou une déclaration préalable peut être nécessaire. La démarche doit désormais être introduite deux mois avant la date prévue.

Les barbecues sont réglementés dans les espaces publics. Ils sont interdits, sauf dans les lieux prévus à cet effet et avec l'autorisation du Bourgmestre.

Retrouvez les principales modifications et le règlement complet sur braine-le-comte.be.



Test national le 1^{er} octobre

Vous êtes inscrit à BE-Alert ?
Le jeudi 1^{er} octobre, vous recevrez un e-mail de test envoyé par la Ville dans le cadre du test national du dispositif.

Pas encore inscrit ?
Rendez-vous sur be-alert.be.



Plateforme BE-Alert
www.be-alert.be

Service Planification d'urgence
067/551.443, planu@7090.be

Député-Bourgmestre en charge de la Sécurité
067/551.409, maxime.daye@7090.be



À la découverte des sentiers brainois

Bois, campagnes, petites vallées, chemins au fil de l'eau... Saviez-vous que notre entité compte près de 50 km de sentiers à parcourir ? La nouvelle carte des sentiers 2026 est disponible à l'accueil de l'Hôtel de Ville au prix de 8,50 €. Grâce à elle, vous pourrez créer votre propre itinéraire de promenade le long des sentiers de votre choix... et soutenir ainsi le travail de valorisation des sentiers réalisé par les Amis du Bonhomme de Fer et l'Office du Tourisme !



Office du Tourisme de Braine-le-Comte : 067/551.567, officedutourisme@7090.be
Échevin du Tourisme : 0485/452.043, andre-paul.coppens@7090.be

Wi-Fi public

Ce qui change à Braine-le-Comte

Vous aviez l'habitude d'utiliser le Wi-Fi gratuit sur la Grand Place, à la rue de la Station ou aux abords de la gare ? **Ces accès extérieurs ne sont désormais plus disponibles.**

Le dispositif avait été installé en 2022 dans le cadre du programme européen **WiFi4EU**, grâce à un subside de 15000 €. L'obligation de maintenir le réseau pendant quatre ans a pris fin en juin 2026 et le programme européen s'est lui-même achevé en septembre.

La Ville a dès lors choisi de ne pas maintenir les bornes extérieures, dont la maintenance et le renouvellement auraient désormais été entièrement à sa charge.

Besoin d'une connexion gratuite ?

Le Wi-Fi reste accessible à la Bibliothèque.

Facturation de la Ville

Les services communaux rencontrent des problèmes avec la distribution de certains courriers sur le territoire de Braine-le-Comte, ce qui engendre des frais de rappel pour les citoyens qui seraient concernés.

Si vous rencontrez ce problème, signalez-le sans tarder à la Poste.

Enfin, si vous n'en avez pas encore eu la possibilité, veuillez à payer vos factures 2026, 2025 et 2024 sans tarder. En effet, à partir de septembre 2026, les dossiers 2024 ne seront plus du ressort de la Ville mais bien gérés par l'Huissier.

Si vous vous interrogez sur une facture non reçue, n'hésitez pas à envoyer un mail à recette@7090.be.

